

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

REÇU LE

Paris, le

18 JAN. 2019

24 JAN. 2019

Direction des ressources humaines

Nos réf. : D19000074

Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux,

Lors du CCAS du 29 novembre dernier, je m'étais engagé à ce que soit expertisée la possibilité d'adapter l'organisation des CLAS des DREAL fusionnées afin de préserver une action sociale de proximité dans les territoires les plus étendus.

En effet, à l'issue des dispositions transitoires qui avaient consisté à maintenir les CLAS des DREAL fusionnées dans leurs périmètres en vigueur au 31 décembre 2015 jusqu'à fin 2018, il n'y a désormais plus qu'un seul CLAS par DREAL dans ces régions depuis le 1^{er} janvier 2019.

Après analyse des situations particulières, il m'est apparu pertinent de permettre une adaptation de l'organisation des CLAS de certaines DREAL fusionnées, eu égard aux caractéristiques propres de leurs territoires. Ainsi, sont concernées les DREAL de Nouvelle-Aquitaine et du Grand-Est dont chacune d'elles couvrait trois sièges des anciennes DREAL avant leur fusion, mais également les DREAL AURA et Occitanie dont les périmètres sont particulièrement vastes.

Les spécificités de ces territoires conduisent donc à modifier l'organisation des CLAS de ces DREAL, en prévoyant l'élection, parmi les représentants du personnel titulaires, de correspondants locaux, un par siège des anciennes DREAL avant leur fusion. Ces correspondants locaux pourront bénéficier de temps de décharge d'activité à hauteur de 20 % au maximum, en fonction de leur programme d'activité prévisionnel, étant précisé que le nombre de représentants du personnel reste inchangé.

Ces dispositions ont été exposées dans la note du 11 janvier 2019 que j'ai adressée à l'ensemble de nos services concernant le renouvellement des CLAS.

L'arrêté ministériel du 9 octobre 2014 relatif aux CCAS, CRCAS, et CLAS sera modifié en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux, l'expression de mes meilleures salutations.

Le directeur des Ressources humaines

Jacques CLÉMENT

DESTINATAIRES

CFDT
Secrétaire générale
Permanence CFDT UFETAM
Arche de la Défense- Colline Sud
Plot I Bureau 3C07
30 passage de l'Arche
90 255 LA DÉFENSE Cedex

CGT
Secrétaire générale
263, rue de Paris – Case 543
93 515 MONTREUIL Cedex

FO Environnement/Transport
Secrétaire général
46, rue des Petites Écuries
75 010 PARIS

FSU
Secrétaire général FSU
104 rue Romain Rolland
93 260 LES LILAS

UNSA Développement durable
Secrétaire général
2A, boulevard du 1^{er} RAM
10 000 TROYES